



Association déclarée selon la loi de 1901
Siège social : 35 rue Léon Fontaine 78500 Sartrouville
Tél : 01 39 15 32 21 e-mail : arqm@wanadoo.fr

Septembre octobre 2007
Bulletin N°42

EDITORIAL

Un défi à relever

Notre quartier rajeunit : chacun peut le constater dans son voisinage. De jeunes couples, avec ou sans enfants, s'installent. Nombre d'entre eux adhèrent à l'Association. Le repas de quartier de juin dernier a manifesté ce rajeunissement.

En revanche, le Conseil de l'Association est composé majoritairement de retraités. Ils font merveilleusement bien leur travail. Ils consacrent beaucoup de temps à l'Association, avec des résultats qui sont appréciés. Ils seront utiles à l'Association pendant de nombreuses années.

Il faut toutefois penser à l'avenir et permettre à des adhérents plus jeunes de prendre une part plus active à l'Association. Comment y parvenir ? Nous en débattons lors de notre prochaine Assemblée Générale.

Dès à présent, nous vous proposons plusieurs pistes, que nous détaillerons plus loin.

Toujours en préparation de l'Assemblée Générale, nous vous proposons dans ce bulletin un récapitulatif des principaux dossiers en cours suivis par l'Association.

Bonne lecture.

AGENDA

- Dimanche 9 septembre : 14^{ème} triathlon de Sartrouville, sur les quais de Seine, à partir de 14h30.
- Samedi 15 septembre : Promenade Fleurie et Remise des récompenses, de 9h à 12h.
- Samedi 15 septembre : Journée du Patrimoine. Croisière commentée sur la Seine. Rendez-vous salle du 14-juillet, rue H-Dunant. Départ en car à 14h et 15h15 vers lieu d'embarquement. Pré-inscription au 01 30 86 39 67.
- Dimanche 16 septembre : salon des associations au gymnase Carnot.
- Dimanche 30 septembre : brocante de Sartrouville en centre ville.
- Samedi 6 octobre : assemblée générale annuelle de notre Association, à 17h. (une convocation parviendra à chacun des adhérents)
- Dimanche 7 octobre : fête des vendanges au Vieux Pays.
- Samedi 17 novembre : visite de l'Assemblée Nationale avec notre député, Jacques Myard.

UNE CENTENAIRE DANS LE QUARTIER

Au 22 de la rue de la Constituante, habite une dame qui est connue de bon nombre d'entre nous : Jeanne Heisler. Elle vient de fêter ses 100 ans le 17 août dernier. Cette originaire de St Symphorien en Gironde qui a gardé son accent du soleil et ses cheveux noirs, habite sa maison depuis 1931. Elle et son mari l'avaient fait construire à l'aide de la Loi Loucheur. Lui était un grand mutilé de la guerre 1914/1918 et travaillait chez Peugeot, elle couturière expérimentée depuis son plus jeune âge, cousait sans relâche pour une clientèle fidèle. La guerre ne les a pas épargnés. La maison fut très abîmée par les bombardements de mai 1944. Ils eurent un grand moment de découragement puis relevèrent la tête...et les murs et la vie reprit son cours dans une maison remplie de jolies choses à l'abri des rideaux de dentelle soigneusement ocrés à l'eau de thé. Monsieur Heisler est mort il y a longtemps, en 1980. Jeanne a continué son chemin et sa silhouette élégante et alerte est très familière dans le quartier. – Avec un petit peu de retard, Bon Anniversaire chère Madame Heisler.
Françoise Denais.

VISITE DE L'ASSEMBLEE NATIONALE

Lors du repas de quartier, Jacques Myard, notre député, nous a aimablement invités à visiter avec lui l'Assemblée Nationale. Trois dates ont été proposées. Nous avons retenu le samedi 17 novembre à 15 heures. La visite dure environ une heure et demi. Nous nous donnerons rendez-vous à la gare de Sartrouville pour un départ groupé. Cette visite (gratuite, sauf le déplacement) est ouverte à tous les riverains de notre Association ainsi qu'à ceux de la Vaudoire-Debussy. Le nombre de visiteurs est limité. Il est impératif de s'inscrire dès que possible auprès de l'Association (par mail, courrier ou appel téléphonique).

CITOYENNETE

Triathlon du 9 septembre

Pour assurer la sécurité des participants et des spectateurs le long du parcours, la ville recherche des «signaleurs de course» bénévoles. Il est encore temps de s'inscrire. Renseignements auprès de l'Association.

PARTICIPER A L'ASSOCIATION

Deux possibilités s'offrent à vous

- Devenir membre du conseil :
Elus pour deux ans par l'Assemblée Générale de l'Association, les conseillers prennent toute décision pour assurer la bonne marche de l'Association et organisent les activités proposées aux adhérents.
Cette fonction requiert une certaine disponibilité (le Conseil se réunit tous les deux mois).

- Devenir délégué de rue:
Le délégué a un rôle de contact : il est le correspondant local de l'Association dans sa rue ou son environnement proche. Il est associé aux travaux du Conseil à sa demande. La fonction de délégué de rue n'implique pas de participation particulière à des réunions. Il s'agit simplement de faire « remonter » les informations auprès du Conseil. Le mode de communication privilégié est le courriel.

Ce poste de délégué de rue peut donc être tenu par des adhérents jeunes et actifs, qui s'intéressent à la vie de l'association mais n'ont pas la possibilité d'y consacrer trop de temps, du fait de leurs activités professionnelles et de leurs occupations familiales.

L'objectif est que chaque rue du quartier ait son ou ses délégués de rue.

Conseiller ou délégué de rue, voici donc deux possibilités de s'investir dans la vie de l'Association. A chacun d'y réfléchir d'ici l'Assemblée Générale....

MIEUX UTILISER L'INFORMATIQUE

Depuis l'origine, l'Association dispose d'un mail à disposition des adhérents. Cette « boîte aux lettres électronique » a démontré son utilité, mais son usage peut probablement être développé. En effet, nous le constatons au fil des années, vous êtes de plus en plus nombreux à être « informatisés ».

Nous proposons deux pistes :

- La possibilité de diffuser des informations par courrier électronique aux adhérents, à partir d'une liste de diffusion.
- La création d'un site Internet pour l'Association, avec des objectifs modestes (il faut penser à la mise à jour régulière...).

Pour mener à bien ce chantier, nous sollicitons les bonnes volontés et les compétences. Merci à ceux qui sont intéressés de se faire connaître...

Nous souhaitons toutefois rassurer ceux qui ne sont pas à l'aise avec l'informatique: ce sera un plus, mais cela ne remplacera pas le papier : en particulier, vous continuerez à recevoir le bulletin bimestriel de l'Association sous sa forme habituelle..

LES DOSSIERS EN COURS

La RD 121

L'enquête publique vient de se terminer. Si le projet est retenu, les travaux commenceraient en 2008-2009, avec une mise en service prévue en 2012. Partant de l'avenue Maurice Berteaux, la voie nouvelle contournerait la voie SNCF à la hauteur des Richebourgs et rejoindrait la Plaine en contournant le lycée Evariste Galois. Un point a retenu notre attention : pour gérer la circulation aux entrées/sorties de la voie nouvelle, il est prévu de mettre deux voies en sens unique, la rue Jean Mermoz (sens descendant) et la rue Voltaire (sens montant) . Ainsi on pourrait descendre la rue Jean Mermoz, mais on ne pourrait plus l'emprunter à partir de l'avenue Maurice Berteaux. Des reports de véhicules sont donc à prévoir, rue de Stalingrad (Vieux-Pays) et rue de la Constituante (quartier de la mairie). Notre Association a exprimé son désaccord avec ces dispositions et demande qu'une concertation soit organisée sur ce dossier, avec toutes les associations de quartier concernées.

Le voisinage avec les voies SNCF

Dans le cadre du CADEB, nous avons désormais un interlocuteur, tant à la SNCF qu'à RFF (le « propriétaire » des voies, ponts et emprises diverses).Ce qui va probablement permettre d'avancer sur les nombreux points en suspens.

Tout d'abord sur la propreté et l'entretien courant. En mai dernier, les toitures de la gare de Sartrouville ont été nettoyées (il faudrait malheureusement recommencer...). Rue Jean Racine, la clôture interdisant l'accès aux emprises SNCF devrait être remise en état. Autre piste : confier aux communes l'entretien courant des talus et abords dans le cadre d'une convention de gestion : Sartrouville sera sollicitée, au même titre que les autres communes.

Dans notre quartier, les voies sont en remblai, ce qui amplifie le bruit des trains. A notre demande, les joints de rail vont être vérifiés; en effet, plus ils s'usent, plus le bruit de claquement au passage des trains est important.

Il est prévu aussi d'installer des dispositifs d'absorption du bruit, sous forme d'écrans ou de murs anti-bruit, en commençant par Houilles et Maisons-Laffitte. Sartrouville devrait en bénéficier ultérieurement, sans qu'aucun délai ne soit précisé.

Moins de trains vers Saint-Lazare

Les informations données dans notre dernier bulletin sont confirmées par la SNCF. A partir de février 2008, en heures creuses (de 10 heures à 17 heures) en semaine (du lundi au vendredi), il n'y aura plus aucun train au départ de Sartrouville vers Paris-Lazare et vice et versa. Les trains seront remplacés par des RER sur la ligne de Cergy Pontoise. Ces dispositions pénaliseront les étudiants qui se rendent à Nanterre Université en heures creuses et certains usagers qui travaillent en horaires décalés.

De concert avec nos élus, nous avons, dans le cadre du CADEB, écrit au président du STIF (autorité organisatrice des transports en Ile de France) pour lui demander de reconsidérer sa position et d'ouvrir une concertation.

La rénovation de la digue

Depuis l'an dernier, les palplanches sont en place au cœur de la digue: cet écran métallique de plusieurs mètres de hauteur assure la solidité et l'étanchéité de l'ouvrage. La poursuite des travaux est conditionnée par le versement de la subvention de l'Etat, annoncé pour la fin de l'année. Il reste à stabiliser la digue en comblant les affaissements de la berge creusés par l'érosion et redonner ainsi une forme régulière à l'ensemble. Les arbres existants seront conservés dans la mesure du possible. Des chemins piétonniers continus seront aménagés. Des belvédères permettront d'admirer le fleuve. Ces aménagements devraient permettre aux sartrouillois de se réappropriier les rives de Seine.

La rue Jean Nicolle

Le sujet est évoqué régulièrement lors des Assemblées Générales et des réunions de quartier. Cette rue transversale, reliant l'avenue Jean Jaurès aux quais de Seine et inversement, supporte un trafic important, avec une part notable de transit, et le passage des bus (sens descendant). Les observations des riverains portent sur la vitesse des véhicules, la visibilité réduite aux intersections, la situation des piétons qui ne se sentent pas en sécurité sur les trottoirs et lors des traversées de chaussée.

Le sujet a été abordé avec M. le Maire lors de la réunion du 9 février 2007. Il a demandé aux services techniques municipaux une étude pour améliorer la sécurité des piétons sur cette artère. La question a été discutée à nouveau avec M. Jean-Claude Chausson, adjoint à la voirie, lors de la visite de terrain du 16 avril 2007. Pour lui, la sécurisation des trottoirs et des intersections est à envisager dans le cadre d'une réfection totale de voirie, non programmée à ce jour. Un dossier à suivre avec attention et persévérance...

La réfection des trottoirs du quartier

Une enveloppe financière a été votée par le conseil municipal de juin dernier. Cela permettra de réaliser une première tranche de travaux, en donnant priorité à la sécurité, pour éviter les accidents. La localisation des secteurs à traiter sera annoncée prochainement, probablement à l'occasion d'une réunion de quartier.

Nous nous félicitons de l'avancée de ce dossier, auquel les riverains sont très sensibles.

La rue de Stalingrad

Cette rue du Vieux Pays est actuellement fermée à la circulation pour cause de travaux de rénovation. L'assainissement (les égouts) va être revu totalement.

L'éclairage et le mobilier urbain vont être remplacés. Des bancs seront installés. Les trottoirs seront aménagés pour faciliter le déplacement des piétons et des personnes à mobilité réduite. Une dépose minute sera créée face à l'école primaire Turgot. Le tout sera complété par la plantation de végétaux.

Ces travaux qui dureront jusqu'à la fin de l'année constituent la première tranche d'une « requalification » de l'axe Stalingrad / Jaurès/ République. Dans les années à venir, il est prévu de continuer en traitant de manière similaire la rue de la République, puis de terminer par la rue Jean Jaurès.

La sécurité sociale

Depuis le début d'année, le centre 66, rue Lamartine, est fermé. Sur l'initiative de la municipalité, une permanence a lieu tous les mardis matin au CCAS, rue Henri Dunant, pour résoudre les problèmes d'accès aux droits. Aux heures d'ouverture des bureaux, du lundi au vendredi, on peut aussi déposer dans une urne les plis destinés à la Sécurité Sociale.

Le parking Franprix

Depuis le nettoyage de l'an dernier, la végétation a poussé; une nouvelle intervention serait souhaitable. De plus, le portail reste ouvert en permanence, favorisant les stationnements intempestifs. La vigilance s'impose...

La nouvelle crèche

Elle sera située rue Louise Michel, face au commissariat de police. Implantée dans un cadre verdoyant, elle comprendra une trentaine de places (des «berceaux») en crèche collective. Elle accueillera aussi des enfants en crèche familiale. L'ouverture est prévue pour mi-2008.

L'espace territorial

Il sera édifié à l'angle de la rue de la Constituante et de l'avenue Maurice Berteaux, à côté de l'ancienne clinique du Pont, face au Lycée Jules Verne. Le permis de construire a été délivré en début d'année, après accord de l'architecte des bâtiments de France, indispensable compte tenu de la perspective du Château de Maisons-Laffitte. Les travaux commenceront après la procédure d'appel d'offres. Le bâtiment édifié par le Département des Yvelines accueillera les assistantes sociales départementales, installées actuellement en limite de Houilles.

Jules Verne sur le gymnase

La rénovation intérieure du gymnase est terminée. Il restait à agrémenter la façade donnant sur la rue de la Constituante. C'est maintenant chose faite, avec une fresque en grès émaillé mesurant 5,20 m x 4 m représentant le visage de Jules Verne. C'est du plus bel effet...

HISTOIRE LOCALE

Lorsque la Seine se prenait pour le Mississipi

Naviguer sur la Seine est un plaisir : aujourd'hui, à Paris, les « bus d'eau » s'implantent gentiment et nous voyons de plus en plus des bateaux de croisières, descendre et remonter la Seine de Paris à Rouen.

Mais l'utilisation du chemin d'eau fut pendant des siècles une nécessité (manque de routes, de ponts...) et hormis le trafic des marchandises, des bateaux pour les voyageurs ont assuré, plus ou moins régulièrement le transport de ceux-ci. Les hardis touristes ou hommes d'affaires allant de Paris à Rouen par exemple, connaissaient les coches d'eau depuis le 17^{ème} siècle. La vapeur prit le relais au début du 19^{ème} et spécialement sur la portion du fleuve que nous connaissons bien; les riverains de la Vaudroire étaient donc aux premières loges pour se rendre compte de l'importance du trafic

« A partir de 1836 fut organisé un service régulier de bateaux à vapeur à roues à aubes pour les passagers entre Paris et

Rouen – Les départs avaient lieu au quai d'Orsay – Le chemin de fer de Paris à St Germain ayant été inauguré le 25 août 1837, le lieu d'embarquement des passagers fut reporté au Pecq dès 1838 – (Le voyage de Paris au Pecq par le fleuve ne demandait pas moins de 4 heures. Il fut réduit à 35 minutes par le chemin de fer). Le départ s'organisait de la Gare St Lazare à 7h le matin et 35 minutes après, les voyageurs étaient sur le quai de la Seine d'où le bateau partait à 8 h avec arrêt à Maisons Laffitte, au lieu dit « Le Petit Havre », à peu près en bas de la rue de Paris (entre la rue de Paris et les piles du vieux moulin) – Il n'y avait pas moins de 18 escales entre Le Pecq et Rouen – Chaque voyageur avait droit à 25 kg de bagage – Il en coûtait 14 F en 1^{ère} classe et 10 F en 2^{ème} classe L'arrivée à Rouen se faisait vers 18/19 heures.- le bateau parcourait donc les 200 km de rivière en 10 heures soit 20 km /heure arrêts compris (vous pouviez alors trouver des correspondances via Le Havre pour Londres et New York)..

Ce pittoresque et très fréquenté moyen de communication dura une cinquantaine d'années dont 25 de pleine activité, mais il disparut, concurrencé par le chemin de fer.

Pour l'anecdote :

L'empereur Napoléon, toujours lui, mort à Saint Hélène le 5 Mai 1821, ne se doutait pas que ses cendres seraient rapatriées en 1840 par ce moyen fluvial jusqu'à Rouen via Cherbourg et Le Havre (sur la Belle Poule. Ses cendres furent transférées sur le bateau La Dorade III, escortée de dix autres bâtiments ; ce voyage posthume - événement considérable pour l'époque - amena la population sur les rives de la Seine : le 13 Décembre, la Dorade était à Mantes à 10 heures puis à Poissy et à 19 heures ce fut le lent passage devant le château de Maisons Laffitte (Louis Philippe avait interdit l'étape prévue par crainte de manifestations) – L'empereur ne se doutait pas qu'il ferait malgré tout connaissance avec le pont qu'il avait ordonné

de construire. Le lendemain à 4 heures il était à Courbevoie et le 15 décembre par un grand froid, ce fut la cérémonie des Invalides à Paris.

Françoise Denais (extrait de « Il était une fois un pont...un fleuve... »)

UNE LIBRAIRIE EN CENTRE VILLE

Une librairie papeterie en centre ville? Les riverains en rêvaient, mais n'osaient plus espérer. Grâce à la détermination d'une sartrouilloise, ce rêve va devenir réalité. Le lieu ? A proximité de la gare, en remplacement de la mercerie.

C'est avec beaucoup de plaisir que nous donnons la parole à notre libraire, pour nous présenter son projet.

La librairie papeterie *L'arbre à lire* ouvre ses portes le 4 septembre 2007 au 16 bis avenue de la République à Sartrouville. Conçu comme un lieu de vie autour du livre, *l'arbre à lire* propose, outre un large choix d'ouvrages et la possibilité de commander, des animations autour des livres et des auteurs et travaille en partenariat avec le théâtre de Sartrouville (Centre Dramatique National). Les locaux sont aménagés de façon à pouvoir accueillir ces animations.

Très vite, des lectures avec les plus jeunes vont se mettre en place le mercredi. Un auteur jeunesse viendra faire partager ses albums fin septembre. Une rencontre aura lieu le jeudi 20 septembre à 15h avec les seniors afin de mieux connaître les envies de lectures des sartrouillois. (s'inscrire au 01 39 14 51 69).

Christine, qui est à l'origine de la création de ce commerce, vit et travaille à Sartrouville depuis plus de 15 ans et connaît bien le livre, en particulier le livre jeunesse puisqu'elle a longtemps enseigné... Elle a également participé à un certain nombre de projets autour des livres ces dernières années (association de lecteurs bénévoles *Lire et faire lire*, salon du livre jeunesse de Sartrouville,). Après avoir suivi une formation de libraire, elle a décidé de créer *l'arbre à lire* afin de promouvoir la lecture d'une autre manière dans notre ville.

Librairie L'arbre à lire, 16 bis av de la République, tél. : 01 39 14 51 69, mail : larbrealire@orange.fr, Ouverture : mardi jeudi vendredi 10h-13h30 et 15h-19h30. mercredi samedi 9h-13h et 14h30-19h30